

DEC193013DAJ

Décision portant renouvellement de M. Reynald Pain aux fonctions de directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et Physique des Particules (IN2P3)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC152284DAJ du 9 novembre 2015 portant nomination de M. Reynald Pain aux fonctions de directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et Physique des Particules (IN2P3) ;

DECIDE :

Article 1er. – M. Reynald Pain, directeur de recherche, est renouvelé dans ses fonctions de directeur l'Institut National de Physique Nucléaire et Physique des Particules (IN2P3), à compter du 1er décembre 2019.

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 novembre 2019

Le président-directeur général

Antoine Petit

